



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Baromètre industriel de l'État

Mars 2024



Introduction

Ce premier Baromètre industriel de l'Etat a été constitué dans le cadre des politiques prioritaires du Gouvernement (PPG) et indique le « Nombre net de nouveaux sites industriels et d'extensions significatives de sites industriels ».

La création de cet indicateur représente un travail inédit mobilisant les services de l'Etat au niveau national, régional et départemental, coordonné et élaboré par la Direction générale des Entreprises (DGE) au ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Aucune base de données existante ne permettait jusque-là de mesurer directement l'évolution de la réindustrialisation, la notion d'usine ne correspondant à aucun concept statistique.

Il sera actualisé de manière semestrielle.

Méthodologie

*L'indicateur vise à mesurer le **nombre net d'ouvertures de sites industriels**¹, c'est-à-dire le nombre total d'ouvertures de sites industriels auquel on soustrait le nombre de fermetures. **Il inclut les augmentations et réductions significatives d'activités industrielles** sur un site existant, lorsque l'impact de celles-ci pour le territoire est de fait assimilable à l'ouverture ou la fermeture d'un nouveau site.*

*La définition de l'industrie retenue pour cet indicateur exclut les activités connexes (déchetterie, logistique) ou l'artisanat. Plus précisément, **l'industrie est ici comprise comme l'ensemble des activités économiques qui combinent des facteurs de production** (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels, par la transformation de matières premières et l'exploitation des sources d'énergie, destinés au marché.*

*La comptabilisation est **basée sur l'effectivité** : cela correspond à la **date de la première production**, dès lors que le premier produit sort de l'usine.*

Le recensement opéré par l'indicateur s'intéresse aux unités industrielles sans tenir compte de la valeur ajoutée du site concerné. Ainsi, une « gigafactory » ou la première industrialisation d'une start-up compteront comme une même unité industrielle.

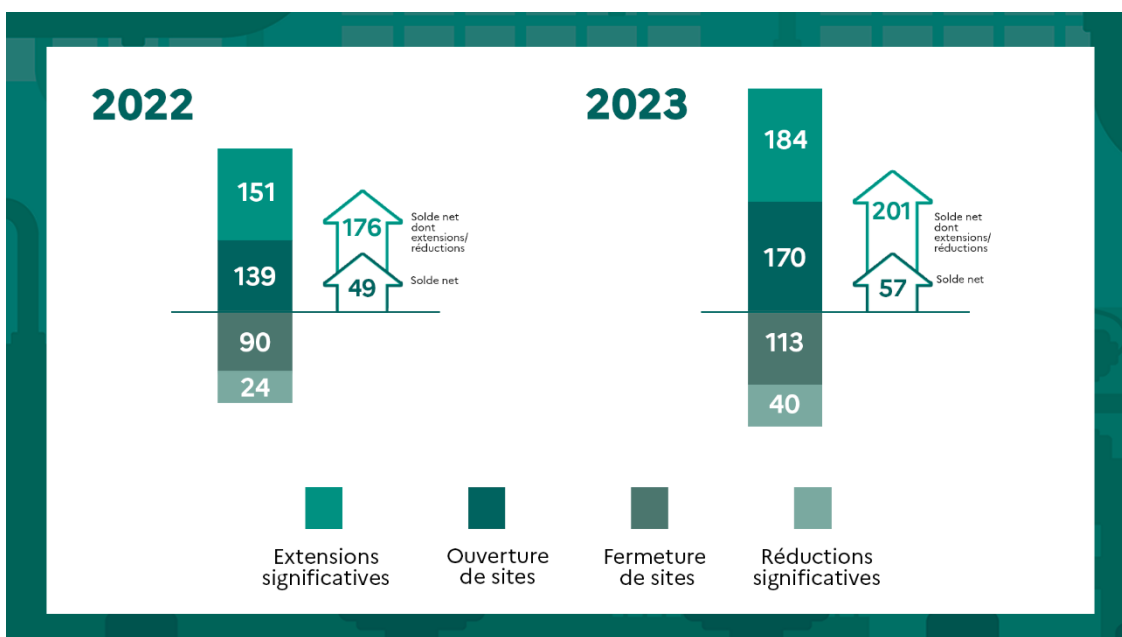
¹ Entreprise de plus de 20 salariés.

Les ouvertures de sites industriels en 2022 et 2023 : une forte dynamique de réindustrialisation

Les résultats du Baromètre témoignent d'une réindustrialisation forte en 2022 et en **2023 avec respectivement 176 et 201 ouvertures nettes** en tenant compte des extensions et réductions significatives. Les **ouvertures nettes de sites industriels en 2023 progressent de 14 % par rapport à 2022**, avec un premier semestre (+122) plus dynamique que le second (+79).



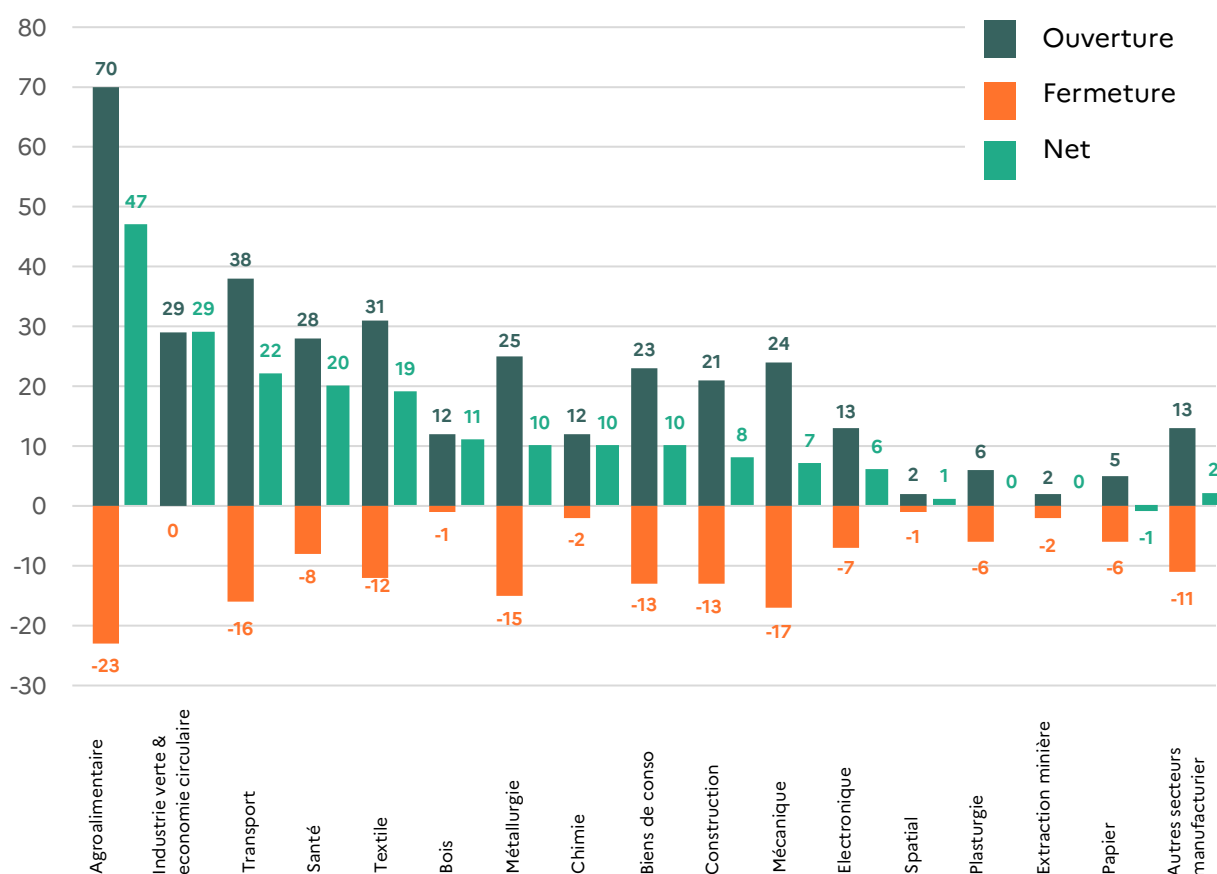
Si l'on se restreint aux seules ouvertures et fermetures *greenfield*, c'est-à-dire en retirant les réductions et extensions significatives (nouvelle ligne de production par exemple), le solde 2023 est de 57 sites supplémentaires et de 49 en 2022 (+16%).



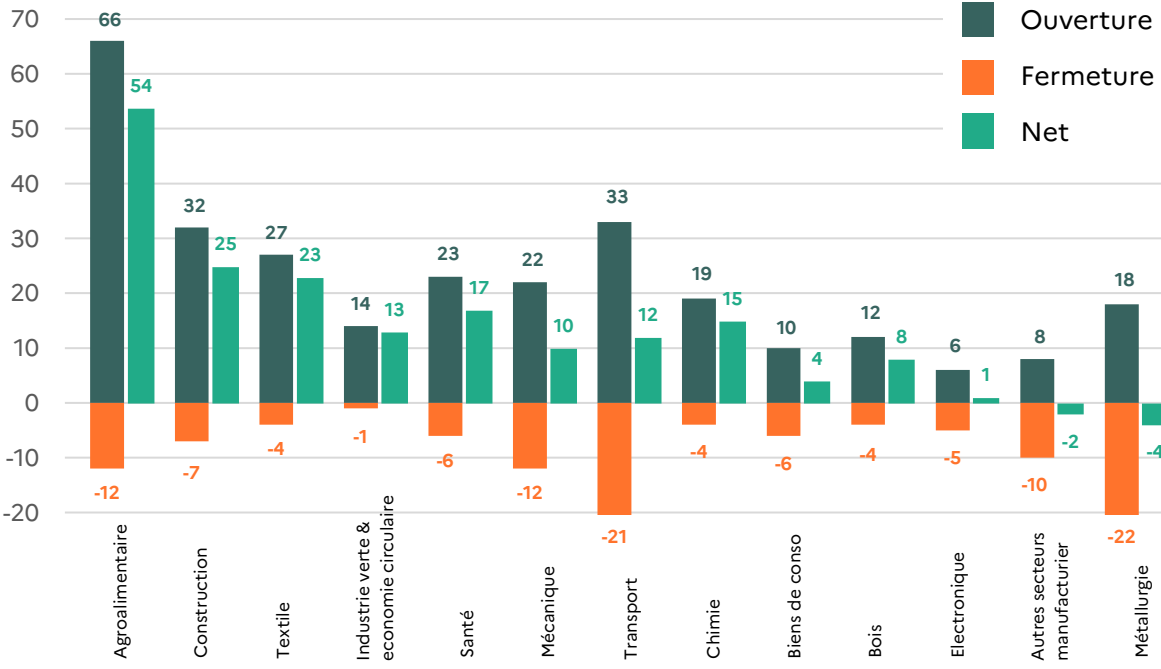
Au niveau sectoriel, l'agroalimentaire et l'industrie verte sont des piliers de cette réindustrialisation

- L'agroalimentaire (+47), les industries vertes et l'économie circulaire (+29), les transports (+22), la santé (+20) et le textile (+19) sont les secteurs qui ont ouvert le plus d'usines en 2023.
- Les secteurs les moins dynamiques en 2023 sont le papier carton (-1), la plasturgie (0), et les industries extractives (0). 4. Le solde de la métallurgie redevient positif (+10) en 2023 après une année 2022 plus mitigée (-4).

Analyse sectorielle 2023



Analyse sectorielle 2022



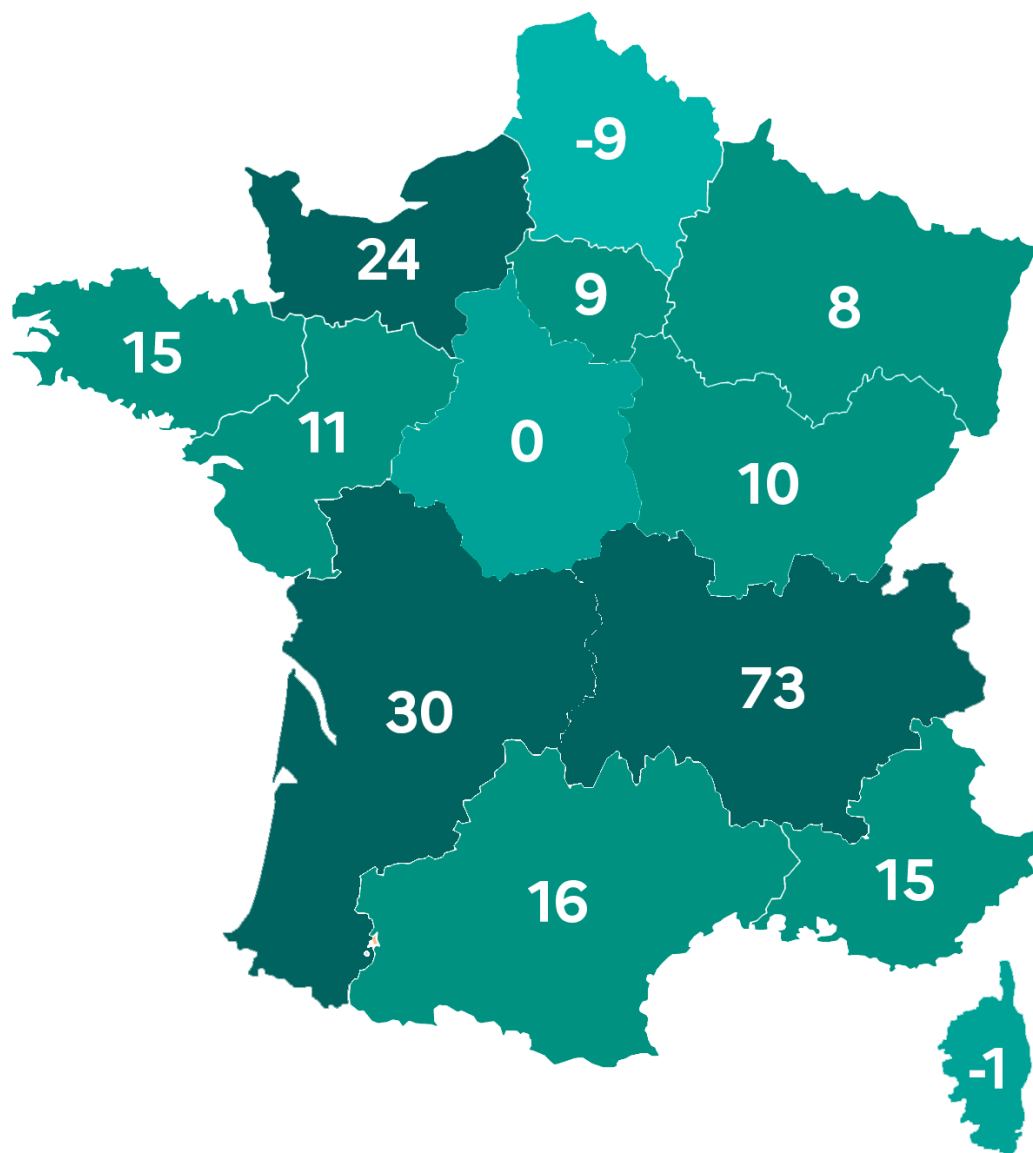
La réindustrialisation au sein des territoires

Le Baromètre industriel de l'Etat à la maille de chaque territoire permet de traduire **la réalité de la réindustrialisation au sein des territoires.**

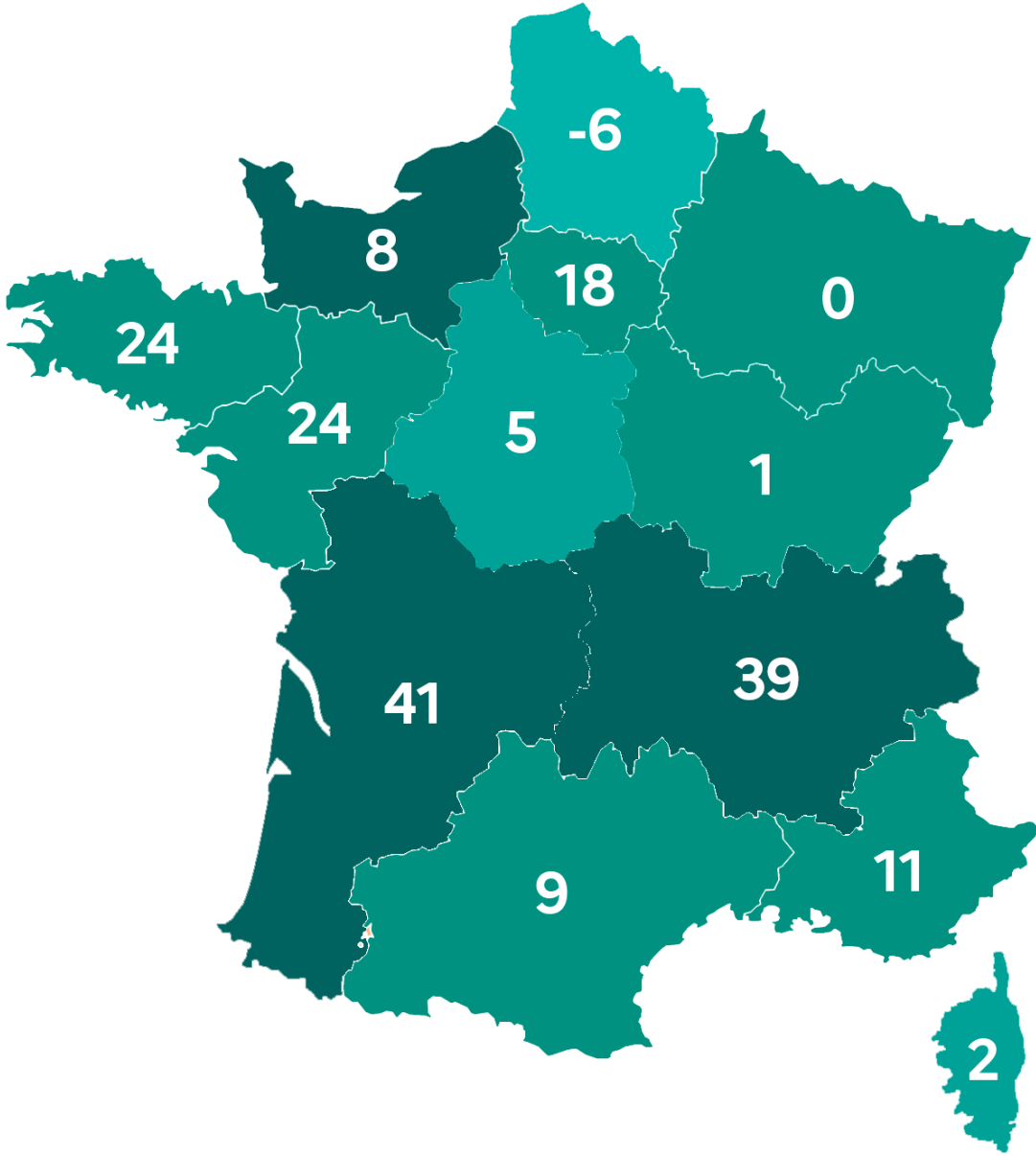
L'Auvergne-Rhône-Alpes (+73) et la Nouvelle-Aquitaine (+30) concentrent à elles seules 50 % des ouvertures nettes en 2023 comme en 2022, suivies par la Normandie (+24).

Les Hauts-de-France (-9), la Corse (-1) et le Centre-Val-de-Loire (0) sont au contraire les régions les moins attractives en 2023, les Hauts-de-France présentant un solde négatif pour la deuxième année consécutive (-6 en 2022).

Cartographie régionale des ouvertures nettes en 2023



Cartographie régionale des ouvertures nettes en 2022



Contacts presse

Cabinet de Roland Lescure

01 53 18 46 19

presse@industrie.gouv.fr

Direction générale des Entreprises

01 44 97 04 49

presse.dge@finances.gouv.fr

